

Observations du public

Date

7/11/2024

Signatures

observations jointes
signés et agréées ce jour
sur le projet " 4 murs
de Kerpargh
et LAJFEUST.

 Several handwritten signatures in blue ink are present in the 'Signatures' column. One signature is crossed out with a diagonal line. To the right of the signatures, the word 'feodm' is written vertically.

Paraphé par le Président de la Communauté de Commune du Pays
d'Iroise

Riveraines et riverains des rues Pierre Loti et du Vieux Presbytère nous nous posons des questions sur le projet de camping « Les 4 murs de Keringar ».

A) Concernant les modifications du PLU 3, n'y a-t-il pas eu des vices de forme ou de procédure ?

- Pourquoi n'avons nous pas été informé-e-s puis consulté-e-s de manière claire et sans ambiguïté comme recommandé par le Préfet ?

- Pourquoi le propriétaire de la zone 1AUt n'a-t-il pas présenté son projet d'aménagement du futur camping tenant compte des contraintes énoncées par le commissaire enquêteur (voiries, parking, signalisation, aménagements routiers, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux enfants...)?

(extrait du registre des délibérations du conseil communautaire du 19/12/2022 – ID 029-24290074-2022-12-16-cc2022_12_42-DE)

- Qu'en est-il de l'étude environnementale ? A-t-elle été faite par un organisme indépendant ? Est-elle consultable ?

B) Modifications du PLU 4 – Camping « Les 4 murs de Keringar »

1 - Quelles seront les voies d'accès, comment seront-elles aménagées sachant que les rues Pierre Loti et du Vieux Presbytère ne sont que des impasses,

La rue Pierre Loti se termine par une voie de 3,5 m de large.

On ne peut pas se croiser rue du Vieux Presbytère.

2 - Que deviennent les deux chemins communaux situés en plein projet de camping ?

3 - l'afflux de véhicules n'engendrera que nuisances sonores, pollution de l'air, danger pour les enfants !

4 – qu'en sera-t-il des bâtis indispensables (Sanitaires, locaux poubelles ...) qu'est-il prévu pour leur viabilisation (Eau, électricité, Téléphone) ?

5 – Quel type de logements (caravanes, tentes, camping car, roulottes...), combien d'hébergements, pour combien de personnes ? Une piscine sera-t-elle prévue ?

6 – nuisances sonores, lumineuses, olfactives (Quid de la gestion des déchets quand les ordures ménagères ne sont ramassées que tous les 15 jours!)

7- Quel impact environnemental ?

- artificialisation des sols

- disparition de talus et d'arbres

- devenir de mammifères protégés comme les chauves souris, des oiseaux migrateurs, ou non, des hérissons et autres animaux protégés,

- pollution sonore et lumineuse nocturne dont l'impact sur la biodiversité est connu.

Et pour finir

Comment être certains que ce projet de camping à vocation d'activités et d'équipements touristiques, ne fasse pas ensuite place à des mobiles homes, pour finir ensuite en terrains constructibles (dans un village dont l'urbanisation est déjà galopante) sur un espace qui, sans ce projets, aurait été classé N(Zone Naturelle) comme stipulé par le commissaire enquêteur en décembre 2022 ?

Il existe déjà une tension sur l'hébergement locatif de longue durée au Conquet du à un excès de logements en locations saisonnière, vides une grande partie de l'année, pourquoi une résidence touristique de plus ?

Si Lochrist tend vers un agrandissement, n'y a t il pas d'autres projets dont nous n'aurions pas eu connaissance ?

Il existe déjà, à proximité, sur la commune de Plougonvelin, le domaine de Keryel qui propose des hébergements insolite, le rôle de la CCPI n'est-il pas d'apporter un peu de cohérence dans le développement des communes ?

Vladimir Fedoroff



Laurent LE COUICHER



Messica Guérolle

Vincent Cabon

JP CHEVILLOTTE



Richard Pélissier



Ric Gour



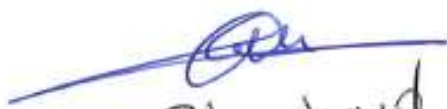
LE GUILLET
THEO



Estelle GRALL



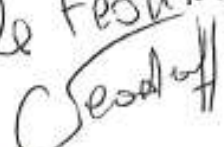
Al Akouz



Marie Akouz



Cécile Fedoroff



Céline CORDIER

Cordier

Janine Blandard



JESTIN Romane



Nicole de la David



Blandard Anneke

